

Espagne : le plan de sauvetage bancaire touche à sa fin

BANQUE

Un an après la recapitalisation du secteur bancaire espagnol, sa restructuration porte ses premiers fruits.

Bankia est redevenu bénéficiaire.

Gaëlle Lucas
— Correspondante à Madrid

L'Espagne escomptait que l'Eurogroupe confirme, jeudi soir, le succès de la restructuration de son système bancaire et la conclusion du plan de sauvetage, fin 2013. Un an après le déboursement de 41,3 milliards d'euros d'aide européenne pour recapitaliser les banques, les progrès réalisés ont, en effet, été loués par les autorités européennes, ces dernières semaines.

Conformément à leurs exigences, l'ensemble du secteur a renforcé son capital, à travers des ventes d'actifs et des augmentations de capital, notamment. La Banque d'Espagne a par ailleurs modifié ses méthodes de supervision et durci la classification des crédits restructurés. Enfin, une réforme des caisses d'épargne, par lesquelles la crise est arrivée, est en cours d'examen parlementaire. C'est pour se préparer à ce texte qui pénalise les participations des caisses d'épargne de plus

de 50% dans leurs filiales financières, que La Caixa a vendu hier 8,63% du capital de CaixaBank pour 1,6 milliard d'euros en actions et obligations convertibles. Cela ramènera à terme sa participation de 65,2% à 55,7% du capital de son bras financier.

Les banques nationalisées ont, elles, dû se plier à de stricts plans de restructuration : réduction du nombre d'agences et d'employés, vente d'actifs non stratégiques, recentrage de l'activité autour du crédit aux entreprises, et transfert de 50 milliards d'euros d'actifs immobiliers toxiques à une « bad bank ».

Baisse des coûts d'exploitation de 16,9%

Ces changements sont particulièrement perceptibles chez Bankia, nationalisé en mai 2012, et renfloué à hauteur de 18 milliards d'euros publics : l'entité compte 29,7% d'agences de moins qu'en 2012 et a réduit de 19,6% le nombre de ses employés. Ses coûts d'exploitation ont ainsi baissé de 16,9% sur les neuf premiers mois de l'année. La vente d'actifs non stratégiques lui a, en outre, permis de générer 3,2 milliards d'euros de liquidités, même si l'entité affiche encore un taux de créances douteuses de 13,6%. Forts de ces changements, Bankia et sa matrice BFA ont enregistré un bénéfice net de 648 millions d'euros, sur les neuf premiers mois, alors que sur l'ensemble de 2012, le groupe avait perdu 19 milliards d'euros.

Les chiffres clefs de Bankia

	Fin 2012	Fin septembre 2013	Variation, en %
Nombre d'agences	3.128	2.199	- 29,7%
Nombre d'employés	20.005	15.986	- 19,6%
Taux de créances douteuses	13%	13,6%	+ 4,6%
Crédit aux entreprises Part du portefeuille	29,5%	29,3%	- 0,7%
Total des actifs En milliards d'euros	282,3	261,3	- 7,4%

« LES ÉCHOS » / IDÉ / SOURCE : SOCIÉTÉ

L'Etat compte sur le retour à la rentabilité des groupes nationalisés pour les revendre au meilleur prix et limiter le coût final de la recapitalisation pour les contribuables. Le Fonds public de restructuration bancaire (FROB) a reconnu des pertes de 26 milliards d'euros, en 2012, à cause de la détérioration de ses actifs, dont Bankia, NCG Banco et Catalunya Banc (CX). Le FROB déci-

dera prochainement s'il lance officiellement la vente de NCG Banco, qui sera suivie de celle de CX. Plusieurs banques et fonds ont déjà témoigné de l'intérêt pour NCG. « Ce sont des opérations attractives car il s'agit d'entités en phase d'assainissement et, en ce qui concerne CX, avec un plan social déjà approuvé », explique une source d'une banque candidate espagnole. ■

« Il faut éviter le retour des mauvaises pratiques qui ont eu cours dans certaines entités »

Un an après la recapitalisation du secteur, quel bilan faites-vous de la situation ? Le bilan est positif. Le système financier espagnol a démontré être l'un des plus solides d'Europe. Si l'Union européenne conclut le sauvetage bancaire, ce sera une bonne nouvelle pour le pays. Pour autant, il est important de réactiver le crédit aux entreprises. Pour cela, il est urgent d'achever le processus de restructuration des banques, d'avancer dans l'union bancaire, et que toutes les entités de notre pays comptent sur un niveau de capital et de liquidité suffisants.

BBVA a acquis Unnim en Espagne, vendu des actifs à l'étranger, organisé le cantonnement des activités immobilières... Le modèle de la banque a-t-il évolué avec la crise ? Notre modèle, qui est basé sur la prudence, le client et la diversifi-



INTERVIEW
JAIME
SÁENZ DE TEJADA
Directeur de BBVA Espagne et Portugal

cation géographique se maintient, même si notre gestion s'adapte aux circonstances économiques. Il est clair que la crise génère des opportunités dont les entités solides comme la nôtre doivent profiter. L'acquisition d'Unnim en Espagne nous a ainsi permis d'intégrer au groupe un million de nouveaux clients et de doubler nos parts de marché en

Catalogne, une région qui représente 20% du PIB national. Par ailleurs, les actifs que nous avons vendus en Amérique latine (au Chili et en Colombie, NDLR) sont non stratégiques. En parallèle, nous avons réalisé des investissements importants en technologie, de 3,5 milliards d'euros au Mexique et de 2,5 milliards en

Amérique du Sud, dans l'objectif de devenir la première banque Internet de la région.

Quels sont les défis des banques espagnoles pour les prochaines années dans un contexte de taux élevé de créances douteuses et d'activité stagnante ?

Notre service d'études envisage pour l'année 2014 une croissance de 0,9% du PIB espagnol et, bien que le stock total de crédits doit encore diminuer à cause du processus de désendettement généralisé de l'économie, les prévisions montrent que le crédit aux entreprises hors construction et immobilier commencera à croître en 2014. Il est nécessaire que les banques mènent une réflexion sur la crise et en tirent les bonnes conclusions pour éviter d'assister au retour des mauvaises pratiques qui ont eu cours dans certaines entités.

Propos recueillis par G. L.

Accord européen sur les règles de solvabilité des assureurs

ASSURANCE

Le Conseil, la Commission et le Parlement européens ont enfin trouvé un compromis sur le texte final.

Laurent Thévenin
lthevenin@lesechos.fr

Ce fut long, beaucoup plus long que prévu. Mais, après plus de dix ans de travaux, Solvabilité II, le cadre prudentiel qui doit s'appliquer aux assureurs

et réassureurs européens au 1^{er} janvier 2016, vient de franchir une étape décisive. Mercredi soir, la Commission, le Parlement et le Conseil européens ont, enfin, trouvé un accord sur « Omnibus II », le texte qui vient modifier la directive-cadre de 2009. Ce « trilogue » fructueux ouvre désormais la voie à un vote au Parlement.

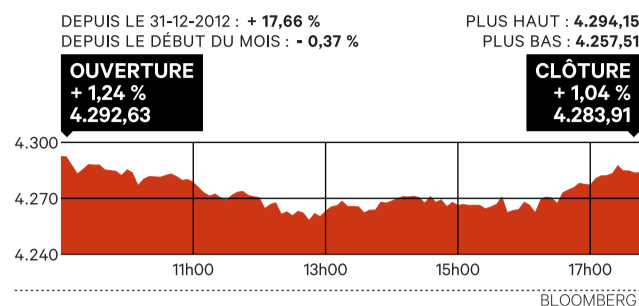
En cas d'échec de ces discussions au long cours, l'affaire aurait été beaucoup plus mal engagée en raison des échéances de l'année prochaine à Bruxelles et à Strasbourg (renouvellement de la Commission, élections au

Parlement). Tout l'enjeu des tractations finales portait sur les mécanismes « contracycliques » demandés par les trois grands marchés de l'assurance (Allemagne, France et Grande-Bretagne) afin d'éviter une trop grande volatilité des exigences de capitaux propres imposées aux assureurs. « Même si ce compromis n'est pas la solution idéale que le secteur aurait voulu pour refléter correctement la nature de long terme des activités des assureurs et leur faible exposition à la volatilité des marchés, nous pensons que c'est une base de travail exploitable pour développer les

détails techniques du nouveau régime », a réagi Sergio Balbinot, le président d'Insurance Europe, le lobby des assureurs européens.

A presque deux ans de l'entrée en vigueur intégrale de Solvabilité II, c'est une véritable course contre la montre qui est engagée. Et ce d'autant plus que certains aspects de la directive portant sur les piliers 2 (gouvernance des risques) et 3 (reporting) vont entrer en vigueur progressivement à partir du 1^{er} janvier 2014. « Les assureurs européens feront tout leur possible pour tenir ce calendrier ambitieux », promet Insurance Europe. ■

LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2013



La Bourse de Paris soutenue par Janet Yellen

● Les marchés européens ont salué la prestation de Janet Yellen, qui devrait prendre la tête de la banque centrale américaine. Auditionnée devant le Sénat, celle-ci a défendu le maintien d'une politique de soutien à l'économie américaine. A Paris, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 1,04%, à 4.283,91 points, tandis que Wall Street volait vers de nouveaux records. Plus forte hausse du SBF 120, **Boygues** a gagné 6,23%. Les échanges sur le titre ont plus que doublé par rapport à la moyenne quotidienne. Le mar-

ché a réagi aux résultats trimestriels dévoilés la veille. **Alstom** a en revanche glissé de 1,01%, alors que **Bouygues** confirme garder ses options ouvertes concernant sa participation de 30% dans le groupe.

Vinci a progressé de 2,28%. Le groupe a remporté, via une filiale d'Entrepose Contracting, un contrat pour la construction d'un gazoduc et de plusieurs stations de régulation en Bolivie. **BNP Paribas** a pris 2,87%, après le rachat à l'Etat belge des 25% du capital de Fortis Banque que la banque française ne détenait pas encore.

Dans l'assurance, **AXA** a gagné 1,95% alors que **CNP Assurances** était en hausse de 1,47%.

STMicroelectronics a reculé de 2,53%, signant la plus forte baisse du CAC 40.

Kering (-0,7%) a lancé un avertissement sur résultat.

L'OPÉRATION DU JOUR

La Tanzanie réalise son premier emprunt d'Etat à 15 ans

● Les investisseurs locaux se sont pressés pour toute la première émission obligatoire à 15 ans de la Tanzanie mercredi, a rapporté la banque centrale du pays. L'offre a dépassé 36 milliards de shillings (22,4 millions de dollars) alors que le pays cherchait à lever 15 milliards de shillings. Jusqu'alors, la plus longue échéance existante sur la place tanzanienne était de dix ans. Le rendement offert

pour ces nouvelles obligations est de 16,65%. Cette émission participe à la poursuite des efforts du pays pour allonger la maturité de sa dette, développer ses marchés financiers et lever des fonds pour les projets de développement à long terme, a indiqué la banque centrale. Dans un mois, **Dar es-Salaam** a prévu d'ouvrir ses marchés de capitaux aux investisseurs d'Afrique de l'Est.

en bref

La revue de la qualité des actifs des banques débutera en février

BANQUE — La revue de la qualité des actifs (AQR en anglais) des principales banques de la zone euro débutera en février prochain et devrait s'achever en juin, a déclaré hier Sabine Lautenschläger, vice-présidente de la Bundesbank allemande. Les autorités européennes doivent procéder d'ici à un an à une série d'audits et de tests afin d'évaluer la capacité des banques à résister à une crise éventuelle sans avoir à solliciter les finances publiques. Ce processus passera par un recensement des risques, une évaluation des bilans et des tests de résistance, afin d'identifier d'éventuelles faiblesses avant que la Banque centrale européenne endosse le rôle de superviseur unique du secteur à l'automne 2014. Après cette évaluation, l'Autorité bancaire européenne réalisera de nouveaux tests de résistance.

APPEL D'OFFRES

Extrait de l'invitation à manifester de l'intérêt



Le liquidateur judiciaire des concordats préventifs homologués de la Pramac spa en liq. et de la Lifter srl en liq. invite à manifester de l'intérêt pour l'achat de la **branche d'activité « power » de Pramac spa en liq., de l'entreprise Lifter srl en liq. et de 10 parts de société** du Groupe Pramac. Le Groupe Pramac, constitué de deux entreprises situées en Italie et 18 sociétés situées en 16 pays différents de l'Italie, opère à l'échelle mondiale à travers 5 établissements productifs situés en Italie, Espagne, France, Chine et États-Unis et un réseau de distribution composé de 15 succursales commerciales et il est actif dans le développement, la production et la distribution de groupes électrogènes pour la production de l'énergie électrique et d'autres machines (power) et (ii) de machinerie (transpalette et chariots élévateurs) pour le mouvement logistique (handling). Les sujets intéressés devront faire parvenir leur manifestations d'intérêt pas plus tard du 6 décembre 2013.

Conditions, délais et modalités pour la présentation des manifestations d'intérêt sont indiqués en entier sur le site web :

www.procedure.it/pramaclifterconcordatiomologati

Les sujets qui auront manifesté de l'intérêt auront admis, après souscription de la documentation demandée, à la virtual data room qui se déroulera du 18 novembre 2013 au 12 décembre 2013.

Le liquidateur judiciaire, Dott. Franco Michelotti